

putés dont la circonscription compte des industries textiles. Il s'agissait au début d'un groupe de travail exerçant son activité à l'échelon provincial. Aujourd'hui, il le fait à l'échelon national puisque nous avons des représentants de toutes les provinces où l'on exploite l'industrie textile. Nous avons voulu étudier le problème en profondeur et non pas simplement nous lever dans cette enceinte pour dire au ministre: Il y a trop d'importation et il faut que cela cesse, car notre industrie textile en souffre. Nous avons voulu procéder à une espèce d'auscultation de l'industrie en vue d'en circonscrire les problèmes et les solutionner.

Nous avons rencontré, à ce sujet, des spécialistes des ministères en cause—plus particulièrement le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) et le ministre des Finances (M. Benson), en vue de discuter de tous les aspects de la question—car elle en présente un bon nombre—et nous continuons à les étudier.

Nous avons été particulièrement heureux de découvrir, au cours de notre travail, que des hauts fonctionnaires du ministère de l'Industrie et du Commerce et de celui des Finances poursuivent, depuis plusieurs mois, une étude exhaustive approfondie et réaliste, qui tiendra compte de tous les aspects du problème.

Je voudrais, par exemple, demander au député de Saint-Hyacinthe si, parmi les filatures et les manufactures de chaussures qui semblent périlcliter, il ne s'en trouverait pas une forte proportion qui périlclitent à cause des faiblesses de leur administration ou parce qu'elles ont oublié, par exemple, de suivre le courant du commerce actuel, d'investir les sommes nécessaires pour se tenir à la page.

Je peux citer le cas, par exemple, d'une industrie textile assez considérable de chez moi, la *Wabasso Cotton*, qui emploie régulièrement 2,200 ou 2,300 employés de la région de Trois-Rivières. Elle produit des articles de qualité, comme les draps et taies d'oreiller, que tout le monde connaît, qui sont fabriqués chez nous. Elle fabrique également des tissus pour robes et pour plusieurs autres usages. Voilà une industrie qui a prévu de nouveaux courants du commerce. Par exemple, le produit synthétique faisait son apparition sur le marché et, à cause de cela, évidemment, le coton devenait de moins en moins utilisé. Cette industrie a compris qu'il fallait tout de même qu'il existe des échanges entre le Canada et d'autres pays si l'on veut conserver notre commerce extérieur. Il faut sacrifier certaines choses et éviter d'être protectionniste à outrance. Il faut plutôt s'orienter vers le «libre-échange» si l'on veut véritable-

ment favoriser le développement de notre commerce.

La compagnie *Wabasso Cotton* a prévu cela il y a quelques années. Ses dirigeants ont investi des sommes d'argent considérables pour moderniser leur usine, après quoi ils se sont lancés dans la fabrication de nouveaux produits. Par exemple, on fabrique aujourd'hui un excellent produit synthétique qui se vend très bien. On a fait des recherches et l'on a inventé un drap et une taie d'oreiller qui ne nécessitent pas de repassage. Il existe aussi des chemises qui ont cette caractéristique. Ces gens-là font de la recherche dans tous les domaines.

Alors, au lieu de connaître le marasme économique que certaines autres entreprises ont connu, cette filature jouit aujourd'hui du plein emploi et elle est assez prospère. Évidemment, elle préférerait, comme tout le monde, qu'il n'y ait aucune importation de chemises de Hong-Kong, de la Corée ou d'ailleurs. Il est certain que ce serait peut-être une situation idéale, théoriquement parlant, mais, en pratique, si l'on veut vendre quelque chose à ces pays, il faut évidemment qu'on achète d'eux.

J'étais en train de dire qu'au sein des ministères de l'Industrie et du Commerce et des Finances, on a fait une étude approfondie pour essayer d'en venir à établir des contingents raisonnables, non pas par coercion, mais à la suite d'ententes, de négociations, de discussions avec ces pays. D'après les renseignements que nous possédons, et je peux en révéler le contenu à mon honorable ami de l'autre côté de la Chambre, parce qu'il est bon qu'il sache . .

L'hon. M. Ricard: Monsieur l'Orateur, je puis dire à l'honorable député que jusqu'à présent, il ne m'a rien appris de nouveau.

M. Mongrain: Je continuerai donc, à ce sujet . .

L'hon. M. Ricard: Je sais tout cela, monsieur le président. L'honorable député n'a pas besoin de le répéter.

M. Mongrain: Monsieur le président, si l'honorable député le sait, il ne semble pas comprendre, car chaque fois qu'il se lève, il adresse des reproches à l'honorable ministre.

L'hon. M. Ricard: Il ne s'agissait pas de reproches; j'ai demandé qu'il collabore.

M. Mongrain: Il faudra alors qu'on le répète trois fois.

De plus, ces ministères s'occupent de trouver des moyens afin de recycler seulement les entreprises qui ne peuvent pas, par elles-mêmes, continuer à subsister pour toutes sortes de raisons.